

Règlement de la catégorie jumelage

Suite à l'expérimentation de l'an dernier, une nouvelle catégorie fait son apparition dans la compétition $3^e/2^{de}$: la catégorie jumelage.

Une classe de 2^{de} et une classe de 3^e du secteur peuvent s'associer pour préparer la compétition Mathématiques sans Frontières et y participer en binôme!

- ➤ Chaque classe est divisée en 2 demi-classes équilibrées, tous les élèves des deux classes devant participer. Les panachages de classes de 3^e ou de classes de 2^{de} sont interdits. Une demi-classe de 3^e et une demi-classe de 2^{de} constituent ensemble le regroupement A, les deux autres demi-classes constitueront le regroupement B.
 - Les élèves de 3^e et de 2^{de} sont ainsi invités à travailler ensemble.
- ➤ Chacun de ces deux regroupements rendra les 13 feuilles- réponse et obtiendra une note sur 87. Pour établir le palmarès, les correcteurs additionneront les points des deux regroupements pour obtenir la note du binôme sur 174 points.

Une rubrique spécifique est dédiée aux classes concourant en jumelage sur le site d'inscription qui sera ouvert début octobre jusqu'au 11 novembre 2014.

Dans le cadre de la liaison 3^e/2^{de}, il nous semble intéressant de faire passer une ou deux épreuves de découverte, ainsi que l'épreuve définitive du mardi 10 février 2015 (le matin) au lycée. Pour la deuxième épreuve de découverte (facultative), vous pouvez choisir un sujet dans les annales de l'épreuve sur le site de mathématiques sans frontières dans la rubrique épreuve à l'adresse : http://maths-msf.site2.ac-strasbourg.fr/MSF_Grands/Menu_Epr.htm et effectuer ce deuxième entraînement au mois de janvier ou tout début février.

Pour les secteurs alsaciens, sauf avis contraire de votre part, nous enverrons ou livrerons l'ensemble des sujets au lycée. Si vous souhaitez recevoir les sujets au collège, merci de nous le signaler par courriel à l'adresse correspondant à votre secteur (voir en bas de page)

Attention:

- 1° Les deux regroupements devront traiter les 13 exercices (y compris donc les exercices spécifiques aux classes de 2^{de}). Les exercices 11, 12 et 13 peuvent être traités par des groupes constitués uniquement d'élèves de 2^{de}, ces derniers étant souvent plus nombreux dans les regroupements que les élèves de 3^e.
- 2° Pour l'épreuve définitive, conformément au règlement de l'épreuve, aucun des deux professeurs de mathématiques ne peut surveiller ses propres élèves : il faudra donc faire appel à des collègues d'autres classes ou d'autres disciplines, du collège ou du lycée, pour surveiller les deux regroupements.
- 3° Le ou les prix attribués à cette catégorie le seront en fonction du nombre de classes inscrites et de la qualité des travaux remis.

Pour des précisions ou toute question complémentaire n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse :

Secteur Nord-Alsace: msf.na@ac-strasbourg.fr
Secteur Centre-Alsace: msf.ca@ac-strasbourg.fr
Secteur Haute-Alsace: msf.ha@ac-strasbourg.fr
Secteur Strasbourg Europe: msf.se@ac-strasbourg.fr

Secteur hors académie Strasbourg et international : msf.in@ac-strasbourg.fr